

Et les gagnants sont ...

Lors du dernier conseil municipal de Saint-Pamphile, Sylvain Pelletier, président du Comité Floralies 2000 dévoilait les gagnants du concours d'embellissement, édition 2019. En collaboration avec la municipalité, chacun ont reçu un certificat de reconnaissance soulignant leur contribution à l'embellissement de la municipalité.

Le prix Juliette Dupont est remis à Mme Denyse Gagnon et M Jean-Marie Gauthier où la diversité végétale et l'intégration de matériaux inertes créent un havre de paix.



Le deuxième prix est décerné à Mme Laetitia Leclerc et M Clermont Morneau. Ils ont su aménager le terrain en harmonie et bon goût.



Le 3^e prix est donné à Mme Rose et M Réjean Leclerc, fervents amateurs d'aménagement paysager. L'espace est partagé entre les fleurs et la production potagère.



Le 4^e prix est attribué à M Yoland Bélanger, une entrée accueillante et fleurie, un jardin pour les invités ailés et un potager bien garni.



Le prix coup de cœur est remis à Mme Suzanne Gingras et M Yves Bélanger pour un aménagement personnalisé et fonctionnel.



Bravo aux gagnants!

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les candidats inscrits. Sachez qu'il s'avère quelques fois difficiles de faire une sélection car tous méritent un prix. Garder espoir et continuer à vous inscrire.

À l'an prochain

Pauline Bissonnette
pour le Comité Floralties 2000



Volet commercial, industriel

M Daniel Allen, directeur général de Desjardins Caisse du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres remet un certificat de reconnaissance et un chèque à Mme Sylvette Legros. Le magasin COOP de Saint-Pamphile mérite ce prix grâce à la propreté de ses lieux, la diversité végétale et sa contribution à l'embellissement de la municipalité.